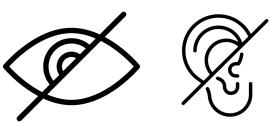


# PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

## OUVRIER PAYSAGISTE FORMATION CERTIFIANTE

<b>CODE DE LA FICHE</b>	RNCP37875
<b>DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT</b>	28-10-2028
<b>DATE</b>	Veuillez nous contacter pour avoir plus d'informations.
<b>NOM DU CERTIFICATEUR</b>	Ministère du Travail
<b>LIEU</b>	Inter entreprise ou intra entreprise : la formation a lieu chez le client ou le financeur.
<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ouvrier du paysage</li> <li>→ Agent de l'environnement</li> <li>→ Jeune apprenant du métier (inscrit à France Travail)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, COMPÉTENCES &amp; PÉDAGOGIQUES</b>	<p><b>Objectifs opérationnels visés</b>  A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :</p> <p>1 - Entretenir un espace paysager  2 - Végétaliser un espace paysager  3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager</p> <p><b>Objectifs des compétence visés</b>  A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :</p> <p><b>C1</b> - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire  <b>C2</b> - Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse  <b>C3</b> - Tailler des arbres et des arbustes  <b>C4</b> - Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur  <b>C5</b> - Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux  <b>C6</b> - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices</p>

	<p><b>C1</b> - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire  <b>C6</b> - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices  <b>C7</b> - Réaliser un gazon ou une couverture végétale  <b>C8</b> - Planter des arbres et des arbustes  <b>C9</b> - Réaliser un massif paysager</p> <p><b>C6</b> - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices  <b>C10</b> - Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager  <b>C11</b> - Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager  <b>C12</b> - Poser et entretenir un réseau d'arrosage</p> <p><b>Objectifs pédagogiques visés</b>  Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités.</p>
<b>CONTENU</b>	<p><b>Module 1</b> : Entretenir un espace paysager  <b>Module 2</b> : Végétaliser un espace paysager  <b>Module 3</b> : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager</p>
<b>PRÉREQUIS ET APTITUDES</b>	<p><b>Prérequis</b> : Niveau 3ème. (Savoir lire, écrire, compter, connaître les unités de mesures et être autonome dans l'utilisation des outils numériques suivants : traitement de texte, saisie sur tableur et navigation internet). Avoir une bonne représentation des métiers de l'ouvrier du paysage.</p> <p><b>Aptitudes</b> : Être en bonne condition physique.</p>
<b>MODALITÉS DE FORMATION</b>	Formation en présentiel.
<b>DURÉE</b>	<p><b>Durée indicative</b> :  485 heures réparties sur 3 mois et 2 semaines.</p> <p><b>Période d'intégration</b> :  1 semaine soit 35 heures</p> <p>Module 1 - 4 semaines et 3 jours, soit 130 heures  Module 2 - 3,5 semaines soit 120 heures  Module 3 - 4 semaines et 1,5 journée, soit 130 heures  Module de révision - 1 semaine soit 35 heures  Module de synthèse, session d'examen - 1 semaines soit 35 heures</p>
<b>LIEU</b>	Inter entreprise ou intra entreprise : la formation a lieu chez le client ou à l'organisme de formation (région Est : 2 Cours de l'Usine Ravine-Creuse 97440 Saint-André)
<b>COÛT</b>	14 € à 25 € de l'heure

<b>MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'inscrire sur <a href="mailto:inscription@tceservices.re">inscription@tceservices.re</a>, auprès d'un prescripteur ou de l'un de nos représentants.</li> <li>2. Participer à la réunion d'information collective.</li> <li>3. Se présenter à l'entretien et réaliser le test de repositionnement.</li> <li>4. Décision prise par la Commission de Recrutement.</li> </ol>
<b>DÉLAIS D'ACCÈS</b>	De 48 heures à 3 mois selon le financement demandé.
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	<p>Par session :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intra</b> : 1 personne minimum</li> <li>• <b>Inter</b> : 4 personnes minimum à 12 personnes maximum</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES PORTEURS D'UN HANDICAP</b>	<p>Pour répondre aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation d'handicap, une étude au cas par cas est faite afin de s'assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à des besoins spécifiques.</p> <p>Allergie </p> <p>Déficience visuelle ou auditive : </p> <p>Maladie invalidante : </p> <p>Maladie mentale ou déficience psychique : </p> <p>Maladie cardio-vasculaire : </p> <p>Handicap mental ou déficience intellectuelle : </p> <p>Déficience motrice : </p>
<b>MÉTHODES MOBILISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mises en pratique permanentes sur le plateau technique au travers d'étude de cas et de mises en situation réelles.</li> <li>- Période d'application en entreprise.</li> </ul>

<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	Boîte à outils du référentiel de certification & autres matériels tels que ordinateurs, vidéo projecteurs, QCM, cours, chantier pédagogique, livret d'apprentissage, PowerPoint, mise en situation en atelier pratique.
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des acquis tout au long de la formation par des tests de positionnement, une évaluation à chaud et à froid, des QCM, des questions réponses, des mises en situation pratique en atelier.</li> <li>- Évaluation en cours de formation (ECF, 1, 2 et 3) et à la fin de chaque bloc de compétences.</li> <li>- Bilan de la période en entreprise.</li> <li>- Enquête de satisfaction du participant.</li> <li>- Présentation au titre professionnel ou à l'un des 3 CCP sur le plateau technique de certification devant un jury habilité par la DIECCT.</li> </ul>
<b>PROFIL DU FORMATEUR</b>	<p>Formateur indépendant : titulaire du titre professionnel de Chef de Chantier Gros Oeuvre et d'un CAP maçon.</p> <p>Formateur d'adultes en : BTS Bâtiment, CAP maçon, Titre Professionnel Agent d'Entretien du Bâtiment, Ouvrier du Paysage et Ouvrier de Production Horticole</p> <p>Expérience professionnelle de minimum 14 ans dans la formation.</p>
<b>APRÈS LA CERTIFICATION</b>	<p>Équivalence : CAP</p> <p>Passerelle : TP ouvrier de production Horticole</p> <p>Suite(s) de parcours : BAC Paysagiste</p> <p>Débouchés d'emploi : accès à l'emploi dans le secteur public/privé.</p>
<b>FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION</b>	<p>Réussite totale : TP-00361 pré-qualifiant pour le titre professionnel "ouvrier du paysage"</p> <p>Réussite partielle : une attestation ou un certificat de formation professionnel seront délivrés.</p>
<b>TAUX D'OBTENTION AU TITRE PROFESSIONNEL 2024</b>	En cours
<b>OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>	Loi no 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
<b>CONTACTS</b>	<p>Téléphone : 0692 353924</p> <p>Courriel : <a href="mailto:tceservices974@gmail.com">tceservices974@gmail.com</a></p> <p>Adresse : 30 Chemin cour de l'usine, 97440, Saint-André</p>